**REPUBLIQUE DU NIGER**

**REGION DE DOSSO**

**DEPARTEMENT DE DOSSO**

**COMMUNE RURALE DE SAMBERA**

**1ere journée : jeudi 1er septembre 2022.**

**Les travaux de la 1ere Journée ont démarré avec l’installation, la présentation des membres du conseil et la cérémonie d’ouverture.**

**PROCES VERBAL DE LA 2 eme SESSION ORDINAIRE DE L’ANNEE 2022 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAMBERA**

L’an deux mil vingt deux et le jeudi er, vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 septembre 2022, s’est tenue la 2 eme session ordinaire du Conseil Municipal de Sambéra, sous la Présidence de **Monsieur Moumouni Hamani** , Président dudit conseil.

 **Etaient présents**

 **Membres élus**

1. **Adamou Marou ;**
2. **Bachirou Tinni ;**
3. **Balkissa Abdou**
4. **Fatouma Hassane ;**
5. **Garba Issa ;**
6. **Garba Sahidi ;**
7. **Haoua Mounkaila ;**
8. **Kadi Issaka ;**
9. **Marou Mamane ;**
10. **Moctar Faroukou ;**
11. **Moumouni Hamani ;**
12. **Moussa Hamani ;**
13. **Oumarou Harouna ;**
14. **Soumana Moussa ;**
15. **Soumaila Moussa**

 **Membre de droit**

**Mr Garba Bako, Chef secteur (Représentant du sultan de Dosso).**

**Le secrétariat de séance est assuré par Mr Amadou Mounkaila, Secrétaire Général de la Commune.**

Outre les membres du conseil, étaient aussi présents, le Secrétaire Général de la Préfecture de Dosso (Représentant du Préfet), les services techniques déconcentrés et le personnel technique de la Mairie.

Le Quorum étant atteint, le Président a présenté le projet d’ordre du jour qui comporte les points suivants :

1. **Examen et adoption du procès verbal de la session précédente ;**
2. **Bilan à mi-parcours de l’exécution du budget 2022 ;**
3. **Situation de la campagne agrosylvopastorale 2022 ;**
4. **Divers.**

**Après l’insertion de l’amendement porté au point 3 : lire Campagne agrosylvopastorale en remplacement de campagne agricole. Le projet d’ordre du jour a été adopté à l’unanimité par le Conseil.**

L’ouverture de la session intervenue à 10h30 a été marquée par une Fatiha dite par l’Iman, suivis de l’allocution du Président du Conseil et des interventions du Secrétaire Général de la Préfecture de Dosso et du Chef secteur.

Le Président du conseil dans son allocution a présenté d’abord ses sincères salutations à l’ensemble des participants pour avoir répondu massivement à la présente assise du Conseil. Ensuite, il a souligné que la tenue de cette session a coïncidé avec le déroulement de la campagne agrosylvopastorale sujette à des conflits entre acteurs ruraux, dont les plus récents sont ceux de Koulou et de Foma Tounga autours des ressources partagées (les bourgoutières) qui ont été apaisés grâce à une mission de sensibilisation sur la cohésion sociale effectuée par le Gouverneur de Dosso à Foma Tounga dans le mois d’Aout 2022.

Il ressort aussi de son allocution les inondations intervenues dans les villages riverains dont les cultures (mil, sorgho, riz, etc.) ont été submergées par les eaux et les maisons effondrées suite aux fortes précipitations enregistrées. A cet effet, il a fait un plaidoyer au Représentant du Préfet pour la poursuite de la vente à prix modéré et aussi aux partenaires d’obédiences humanitaires pour venir en aide aux sinistrés.

Il a également évoqué dans son allocution la rentrée scolaire 2022-2023.A ce sujet, il a lacé un appel pressent à l’endroit de tous les acteurs de l’éducation de prendre toutes les dispositions idoines pour une bonne réussite de l’année académique.

Au terme de son allocution Le Président du Conseil a invité les conseillers à examiner avec attention et responsabilité les points inscrits à l’ordre du jour de la session..

Le Secrétaire Général de la Préfecture de Dosso, en prenant la parole a de prime abord présenté ses salutations aux participants, celle du Préfet de Dosso.

Il ressort de son intervention l’importance des points inscrits à l’ordre de la présente assise du Conseil, dont le plus capital est le bilan provisoire d’exécution budgétaire de janvier à juillet 2022. Il ressort aussi de son intervention, le déroulement de la campagne agrosylvopastorale et la situation sécuritaire très préoccupante, car a-t-il, la Commune de Sambéra à travers son aspect géophysique, peut servir de nid aux terroristes.

Enfin, il a prodigué des sages conseils aux membres du conseil de mener des campagnes de sensibilisation dans leurs zones respectives afin de prévenir les éventuels attaques terroristes. Pour ce faire. il a demandé aux comités villageois de Veil de redoubler d’effort et dénoncer tout cas suspect et remonter l’information suivant la voix officielle.

Au terme de son intervention, il a souhaité plein succès aux travaux de la présente session du Conseil et a exprimé le vœu de la tenue régulière des sessions qui démontre le bon fonctionnement du Conseil. Et, il a imploré le tout Puissant Allah qu’il nous gratifie d’un hivernage fécond.

Le Chef secteur dans son intervention a surtout mis l’accent sur l’importance de la chefferie traditionnelle qui joue un rôle régulateur et conciliateur en cas des conflits intervenus entre acteurs ruraux .pour une coexistence pacifique entre les communautés. Il ressort de son intervention le rôle d’appuis conseil du chef secteur aux chefs des villages en matière de mobilisation des recettes notamment la perception de la taxe municipale qui constitue la ressource principale de la commune.

Après amendement et adoption du programme de la session, les différents points inscrits à l’ordre du jour ont été successivement soumis au débat.

**Les travaux de la 1ere journée, ont pris fin à16h30 mn avec l’amendement et l’adoption du programme de la session.**

**2eme journée : vendredi 2 septembre 2022.**

**Les travaux ont repris avec l’amendement et l’adoption du procès verbal de la session précédente.**

 1.**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SESSION PRECEDENTE.**

Le Président du conseil a demandé au rapporteur de séance de procéder à la présentation du dernier procès verbal de la session ordinaire conseil tenue du 28 avril au 1er Mai 2022 à Sambéra.

Après présentation du document en question, la parole a été donnée aux participants. La synthèse des interventions a permis de relever quelques erreurs de saisie et reflète donc parfaitement dans l’ensemble les points abordés à la session.

Aussi, sous réserve des amendements, le conseil vient d’adopter le procès verbal en question, après avoir voté par quinze(15) voix, pour ; zéro (0) voix contre, zéro (0) absent et zéro (0) abstention.

2. **Bilan à mi-parcours de l’exécution du budget 2022**.

Le Président du conseil a donné la parole au Receveur de procéder à la présentation de l’exposé bilan d’exécution du budget 2022 à compter des mois de Janvier à Juillet 2022.

Après la présentation de l’exposé bilan de l’exécution provisoire du budget en cours, il ressort de son exposé ce qui suit :

**Titre I :** **budget ordinaire (recettes)**

* Sur une prévision budgétaire de : 58.365.000 FCFA, le montant de 27.441.339FCFA a été recouvré soit un taux de recouvrement de 47,016%.(réf. bilan).
* **budget ordinaire (dépenses)**
* Sur une prévision budgétaire de 58.365.000 FCFA, les dépenses effectuées s’élèvent à 21.864.046 FCFA, soit un taux d’exécution de 37,46%..

**Titre II :** **budget d’investissement.(recettes ).**

* Sur une prévision budgétaire de : 42.264.250FCFA, le montant de 28.374.143 FCFA a été recouvré, soit un taux de recouvrement de 67,13%.
* **Budget d’investissement (dépenses**).
* Sur une prévision budgétaire de : 42.264.250 FCFA, les dépenses effectuées s’élèvent à : 27.588.860 FCFA , soit un taux d’exécution de 65,27%.

Après, une liste d’intervention a été ouverte.

La synthèse des interventions a permis de relever les questions suivantes :

1) Qu’est ce qui explique le faible taux de recouvrement des recettes prévisionnelles de certaines rubriques du budget ( la taxe municipale ,les taxes charrettes , les taxes de marché, etc.) ?

2) Quelles sont les problèmes liés au dysfonctionnement des châteaux d’eaux ?

3) Des questions d’information relatives à l’état des dégradations avancées des centres de santé des localités ci après : Maikada, Sanafina et Koukada et des sollicitations pour l’équipement en lits, des bancs pour la maternité du CSI de Sambéra) et la construction d’une salle d’observation au CSI de Bangaga.

4) Quelle est la source du fond de l’achat d véhicule de service de la Mairie ?

5) Quelles sont les dispositions à prendre pour la taxation des points de vente des hydrocarbures et des vendeurs ambulants d’essences ?

6) Peut on créer des fourrières annexes en dehors de la fourrière principale ?

7) Le SP/COFOCOM, reçoit il régulièrement ses primes ?

Pour toutes ces questions soulevées, le Président du Conseil a donné des réponses appropriées.

* En réponse aux questions posées, le Président du Conseil a porté à la connaissance des participants que la masse des recettes recouvrées provient de l’extérieur de la commune, les recettes internes représentent moins de 10% des recettes globales .Poursuit –il , la faible mobilisation des recettes nous interpelles tous .Pour ce faire , des stratégies de mobilisations doivent être prises pour un recouvrement optimal des recettes ;
* Le dysfonctionnement des châteaux d’eaux’ s’explique par la résiliation du contrat du délégataire qui a la charge de la gestion de tous les châteaux d’eaux du département de Dosso ;
* Pour la réhabilitation des cases de santé dégradées précitées et l’équipement des CSI, des solutions seront apportées , a t –il dit , selon les capacités de la commune.
* Le fonds de l’achat du véhicule de service provient des recettes extérieures mobilisées au niveau du service des impôts de Dosso ;
* Pour la taxation des vendeurs ambulants des réflexions seront menées ensemble en vue du recouvrement de ces recettes en conformité de la loi en la matière ;
* Pour la question relative à la création des fourrières annexes, la réglementation en la matière, a-t-il dit, stipule qu’une seule fourrière annexe peut être créée distant de 15 à 30km de la fourrière centrale à travers une demande adressé à l’autorité communale ;
* De la question relative au paiement des primes du SP/COFOCOM. Le Président du conseil a répondu que ses primes sont régulièrement payées trimestriellement, semestriellement ou annuellement selon sa convenance.

Aussi, sous réserve de l’insertion des amendements, le Conseil a adopté le bila provisoire d’exécution du budget 2022, après avoir voté par quinze voix pour ; zéro(0) voix contre et zéro(0) abstention.

**Les travaux de la 2eme journée, ont pris fin à 17h30mn, avec l’amendement et l’adoption du bilan provisoire d’exécution du budget 2022.**

**3eme Journée : samedi 3septembre 2022**

**Les travaux ont repris à 9h30mn, avec la situation de la campagne agrosylvopastorale.**

**3) Situation de la campagne agrosylvopastorale /2022**

Le Président du conseil a demandé aux conseillers municipaux de procéder à la présentation de l’évolution de la campagne agrosylvopastorale de leurs zones d’appartenance.

La synthèse des présentations zonales(Sambéra , Sambéra Alfa , Sambéra tégui, Kopti –Tanda , Maikada , Bangaga , Alfa kora1 , Koassi Dossso , Koulou , Ouna et ,Sanafina ) a fait ressortir les stades évolutifs des cultures et les menaces observées , selon les variétés des cultures à l’échelle de la commune comme suit :

* Le mil hâtif est au stade de floraison, de grenaison et de maturité voir de récolte dans la zone des plateaux à certains endroits ;
* Des attaques des ennemis de cultures ;
* Le mil tardif, le sorgho, le maïs sont au stade de montaison ;
* Les rizières ont été submergées par les eaux  dans les villages riverains ;
* Des maisons effondrées suite aux fortes précipitations enregistrées ;
* La descente précoce imminente des animaux dans la vallée ;
* La conduite nocturne des animaux.
* **Communications des services techniques**

**A. Agriculture**

Le chef service communal de l’élevage (CSC/E) assurant l’intérim du Chef de district agricole (CDA) de la Commune a présenté la situation des cumules pluviométriques des postes de Sambéra et Ouna comme suit :

* **Poste de Sambéra** : 770 mm de pluies ont été enregistrées en 26 jours ;
* **Poste de Ouna** : 673mm de pluies ont été enregistrées en 30 jours.

Il a aussi suggéré la mise en place d’un comité communal pour le recensement des sinistrées victimes d’inondations.

Les stades évolutifs des cultures les plus dominants sont la grenaison et la maturité pour le mil hâtif et la montaison pour les autres variétés de culture (mil tardif, sorgho, maïs,, etc. .) des attaques des ennemis de cultures ont été déclarées et maitrisées dans certaines localités. Selon ses analyses, la campagne agrosylvopastorale s’annonce prometteuse si la tendance actuelle se maintienne.

1. **Elevage**

 Les deux agents de l’élevage basés respectivement à Ouna et Sambéra ont présenté la situation de leur service.

Il ressort de leurs interventions que la situation sanitaire des animaux est relativement calme. Hormis quelques cas de pasteurellose bovine, de diarrhée, des parasitaires internes et de dermatose nodulaire observés chez certains animaux.

Ils ont aussi porté à la connaissance des participants au conseil, la dotation de l’Etat en vaccins contre la peste aviaire (10.000 doses) repartis dans cinq (05) centres de grappe des villages dans la commune à savoir : Ouna, Sambéra, Koulou, Maikada et Kopti-Tanda.

La situation pastorale est globalement satisfaisante et se présente comme suit :

* Les graminées sont au stade de grenaison ;
* Les légumineuses sont au stade de floraison ;
* Les ligneux sont en bon état et
* Les mares et le fleuve sont remplis d’eaux.

**B.Environnement**

Le représentant du Chef Service Communal de l’environnement a fait un plaidoyer au Conseil pour le renforcement des capacités des brigadiers, un recensement effectif de ces derniers et leur dotation en badge.

**Les travaux de la 3eme journée ont pris fin à 17h30mn avec la communication des services techniques.**

**4eme journée : Dimanche 4 septembre 2022.**

**Les travaux de la 4eme journée, ont repris avec les divers**

**4. Divers**

En divers, le Conseil s’est penché sur les points suivants :

* **Les nouvelles stratégies de mobilisation des ressources**

Après un tour d’horizon sur le sujet, le Conseil a arrêté les mesures ci-après :

1. Recenser les villages ayant cumulés des arriérés impayés de la taxe municipale ;
2. Identifier les mauvais contribuables dans les villages ;
3. Impliquer le chef Secteur dans le recouvrement de la taxe municipale ;
4. Impliquer pleinement la Police Municipale dans le recouvrement des taxes et impôts ;
5. Confectionner des plaques d’immatriculation pour les taxis motos en vue de leur taxation.
6. Explorer tous les voix de recours pour le recouvrement des taxes carrières.
* **L’Education**

Le Président du Conseil a lancé un appel pressent à l’endroit des acteurs de l’éducation pour une pris de conscience effective et dans une synergie d’actions, pour sauver le système éducatif.

 A l’issue des échanges sur les préparatifs de la rentrée scolaire 2022-2023, le Conseil a arrêté ce qui suit

1. Appuyer les conseillers pédagogiques dans leur mission d’encadrement des enseignants ;
2. Au comité d’’affectation : d’éviter les affectations arbitraires ;
3. Amener les structures éducatives à confectionner les hangars dés le démarrage de la rentrée ;
4. Sanctionner les directeurs d’écoles qui ne s’acquittent pas leurs fonctions.
* **Les conflits entre acteurs ruraux**

Le Président du conseil a porté à la connaissance des participants de la mise en place de deux cadres de dialogue appuyés par des partenaires technique et financier (FREXUS , FENEN –Daddo et PACT-2) pour le renforcement de la cohésion sociale et la réalisation des infrastructures structurantes ,ou toutes les sensibilités sont représentés(les agriculteurs , les éleveurs , les pécheurs , le chef secteur , les chefs de villages ,les services techniques communaux ,les leaders religieux , les femmes et les jeunes .

Aussi, des termes de référence (TDR) relatif au maintien et renforcement de la cohésion sociale la coexistence pacifique ont été élaborés par la commune et déposés auprès des partenaires à la recherche de financement pour leur mise en œuvre.

C’est dans cette dynamique de recherche de la stabilité sociale et pour diversifier les partenaires que le conseil de Maikada , le nommé : Moussa Soumana, entend apporter sa contribution à travers un TDR relatif à la sensibilisation des communautés pour une cohésion sociale durable, qu’il soumettra à un autre partenaire pour financement.

Avant de clôturer la session, le Président du Conseil a largement salué la promptitude avec laquelle les conseillers ont répondu à l’appel et participé aux débats.

 **L’ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil a levé la séance à 17h30mn**.

 **Sambéra, le 4 septembre 2022.**

**Le Secrétaire de séance Le Président de séance**

**Amadou Mounkaila Moumouni Hamani**